

Affaire Marina**"C'est de la non-assistance à personne en danger"**

Par Victoria Cassagnaud, publié le 14/09/2009 17:23 - mis à jour le 14/09/2009 18:50

Le nombre de maltraitances graves d'enfants inquiète les spécialistes. Les associations dénoncent le manque de mobilisation de l'Etat. Martine Brousse, directrice de "la Voix De l'Enfant", réagit à la mort récente de Marina, 8 ans...

Marina a été retrouvée vendredi 11 septembre coulée dans du béton ... par ses propres parents. Les services sociaux avaient pourtant été plusieurs fois alertés sur son cas, comment expliquez-vous cette issue tragique?

C'est de la non-assistance à personne en danger et c'est une honte que les choses se soient terminées ainsi! "la Voix De l'Enfant" envisage de se porter partie civile dans le procès à venir. De nombreux signalements de maltraitance avaient été effectués à l'encontre des parents de Marina, ils n'ont eu aucune suite.

Les enfants sont-ils mal protégés en France?

On est dans le flou total. Une fois de plus, il faut la mort d'un enfant pour dénoncer les dysfonctionnements du système. La loi de mars 2007 pour la protection de l'enfant n'est toujours pas appliquée. Je suis indignée, car cela fait plus de 20 ans que l'on se bat sur ces questions de maltraitance et nous en sommes toujours au même stade. Le gouvernement fait preuve d'immobilisme et même d'un total manque d'intérêt pour ces problèmes. Jamais il n'y a de discours politique fort sur le sujet. Même aujourd'hui, après l'affaire de la petite Marina, l'Etat ne réagit pas.

S'agit-il d'un manque de moyens?

D'un manque de prise de conscience plutôt! Le gouvernement met en place tout un dispositif pour lutter contre le virus de la grippe A tandis que des enfants de la République meurent sous les coups de leurs proches. L'année dernière, le petit Enzo, âgé de 3 ans, décédait d'une manière terriblement violente à Melun, étranglé par son beau-père. 48 heures plus tôt, ses parents l'avaient pourtant amené à l'hôpital et les médecins avaient pu constater qu'il avait des blessures et des brûlures anormales. Le petit garçon a été remis à ses parents à sa sortie des Urgences.

Comment mieux entendre la souffrance de ces enfants-martyrs?

C'est ce à quoi nous travaillons. Nous disposons actuellement de plusieurs structures en France permettant aux enfants de s'exprimer, de faire entendre leur voix. Hélas nous manquons cruellement de ces unités d'accueil. La plupart du temps un enfant est entendu au commissariat alors qu'il devrait s'adresser à un pédopsychiatre, à une personne formée pour l'écouter. Ces enfants vivent un véritable cauchemar. Ils sont écartelés entre l'amour qu'ils portent à leurs parents et la souffrance qu'ils subissent. Comment les faire parler alors même, qu'une fois rentrés à la maison, ils subiront les pires châtements pour avoir fait entendre leur voix.